

RÉPONSE DE GAZ MÉTRO À UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Origine : Demande de renseignements n° 1 en date du 6 juin 2011

Demandeur : Association des consommateurs industriels de gaz

Fonctionnalisation des coûts d'approvisionnement à Dawn

Références : (i) Tableau 14, page 32 Gaz Métro-12, Document 1
(ii) Gaz Métro-12, Document 1, page 36 L20 à 26
(iii) Gaz Métro-12, Document 1, page 36 L27
(iv) Tableau 19, page 38 Gaz Métro-12, Document 1
(v) Gaz Métro-12, Document 1, p 38

Préambule :

Référence (i)

Question :

2.1 Veuillez fournir la source du différentiel de lieu indiqué au Tableau 14 et la période pour laquelle il s'applique ex octobre 2010 à septembre 2011 ou novembre 2010 à octobre 2011.

Réponse :

Le différentiel de lieu correspond au prix moyen, pondéré par les volumes, pour les différents achats projetés à Dawn à la cause tarifaire 2011. Le volume total d'achats à Dawn est composé comme suit :

Achats déjà contractés :	9 438 TJ	décembre 2010 à mars 2011
	295 TJ	janvier et février 2011
	<u>450 TJ</u>	janvier à mars 2011
	10 183 TJ	
Achats projetés :	13 371 TJ	décembre 2010 à mars 2011
	1 180 TJ	janvier et février 2011
	2 160 TJ	janvier à mars 2011
	1 200 TJ	1 ^{er} au 15 avril 2011
	1 708 TJ	avril à juillet 2011
	7 503 TJ	avril à septembre 2011

	<u>1 741 TJ</u>	spot sur 44 jours de la période d'hiver
	<u>28 862 TJ</u>	
Achats totaux	39 045 TJ	

Le différentiel de lieu pour les achats déjà contractés correspond au prix effectivement convenu entre les parties.

Pour les différentiels de lieu des achats projetés, Gaz Métro a obtenu des prix d'achats selon l'indice « AECO + prime » auprès d'une tierce partie et ce pour les différentes périodes envisagées dans son plan d'approvisionnement. Toutefois, pour les achats spot, une moyenne des prix obtenus pour les projections de l'hiver est utilisée.

Question :

2.2 Veuillez fournir ce différentiel de lieu tel que prévu dans la cause 2009 et dans la cause 2010 ainsi que le différentiel de lieu réellement observé durant ces deux périodes.

Réponse :

Le tableau ci-dessous présente l'information.

	Année 2009	Année 2010
Cause tarifaire		
Volume d'achats à Dawn	21 975 TJ	20 699 TJ
Différentiel de lieu moyen	1,307 \$/GJ	1,266 \$/GJ
Rapport annuel		
Achats contractés		
Volume d'achats à Dawn	26 561 TJ	24 443 TJ
Différentiel de lieu moyen	1,314 \$/GJ	1,113 \$/GJ

Préambule :

Référence (ii)

« Gaz Métro propose d'utiliser le prix moyen de la valeur annuelle du transport établi selon les deux (2) sources de publications suivantes :

- *TD Energy Trading Inc. – Energy Daily*
- *BP Canada Energy Company – Natural Gas North American Structured Products End User Newsletter*

Pour l'évaluation à la cause tarifaire, une moyenne des « futures » publiés pour le mois de février de l'année précédant l'année financière serait utilisée. »

Question :

- 2.3** Veuillez fournir une copie du numéro de février 2011 des deux (2) publications mentionnées ci-dessus.

Réponse :

En fonction des ententes contractuelles qui nous lient, Gaz Métro ne peut fournir les publications quotidiennes utilisées comme source de référence.

Question :

- 2.4** Veuillez confirmer que l'information obtenue de ces deux publications en février 2011 consiste de prix « futures » à Empress et à Dawn pour les 12 mois de la cause 2012.

Réponse :

Les prix obtenus de ces publications sont les suivants :

Source : TD Energy Trading Inc. – Energy Daily

Prix « futures » Empress - \$CAN/GJ

Prix « futures » Dawn - \$US/MMBtu

Source : BP Canada Energy Company – Natural Gas North American Structured End User Newsletter

Prix « futures » Empress - \$CAN/GJ

« Basis » Dawn - \$US/MMBtu

Prix « futures » Nymex - \$US/MMBtu

De plus, le taux de change publié par la Banque du Canada pour chaque journée évaluée est utilisé.

Pour couvrir la période du 1^{er} octobre 2011 au 30 septembre 2012, les indices suivants sont utilisés : « avril 2011 – oct. 2011 », « nov. 2011 – mars 2012 » et « avril 2012 – oct. 2012 »

Question :

- 2.5 Veuillez également confirmer que la valeur annuelle du transport est égale à la différence entre ces deux prix « futures » moins le coût du gaz de compression pour le transport entre Empress et Dawn.

Réponse :

Gaz Métro confirme.

Question :

- 2.6 Veuillez fournir la valeur annuelle du transport entre Empress et Dawn établie par chacune de ces deux (2) publications en février 2008 et février 2009 ainsi que la valeur annuelle du transport réellement observée durant les 12 mois de la cause 2009 et de la cause 2010.

Réponse :

La valeur du transport annuel présentée ci-dessous correspond à la moyenne de « futures » publiés par les deux sources de référence durant le mois de février pour les années 2009 et 2010, telle qu'elle aurait été projetée aux causes respectives si la méthode proposée avait été appliquée.

Période d'achat		"Future"	"Future"	Différentiel	Ratio de	Compr.	Transport
début	fin	Empress	Dawn	Emp-Dawn	compr.	Emp-Dawn	Emp-Dawn
(1)	(2)	\$/GJ	\$/GJ	\$/GJ	\$/GJ	\$/GJ	\$/GJ
		(3)	(4)	(5) = (4) - (3)	(6)	(7) = (3)x(6)	(8) = (5)-(7)
2008-10-01	2009-09-30	7,915	8,844	0,929	3,82%	0,302	0,627
2009-10-01	2010-09-30	6,360	7,398	1,038	3,36%	0,214	0,825

Le ratio de compression correspond à la moyenne des ratios de TCPL sur le tronçon Empress-Dawn pour les 12 mois se terminant respectivement au 29 février 2008 et 28 février 2009.

La valeur annuelle réelle du transport entre Empress et Dawn évaluée pour l'année 2009 et l'année 2010, une fois la valeur de la compression déduite, est la suivante :

Année financière*	Valeur annuelle réelle transport Empress-Dawn
	\$/GJ
2009	0,859
2010	0,758

Source TD Energy Trading Inc : avis : il n'assume aucune responsabilité quant aux résultats découlant de l'utilisation de leurs données.

Préambule :

Référence (iii)

« Une projection de prix (AECO + différentiel de lieu) pour une transaction d'achat pour la période du 1^{er} décembre 2010 au 31 mars 2011 est obtenue d'une tierce partie et l'information pour scinder le différentiel de lieu est également demandée. »

Question :

- 2.7** Veuillez indiquer si la tierce partie est CIBC ou TD Energy Trading Inc ou BP Canada Energy Company.

Réponse :

Les différentiels de lieu pour des achats à Dawn pour des périodes spécifiques sont obtenus auprès d'un fournisseur avec lequel Gaz Métro transige ce genre de transactions. Le nom de la tierce partie est maintenu confidentiel.

Question :

- 2.8** Veuillez confirmer que l'information requise pour scinder le différentiel de prix pour la période du 1^{er} décembre au 31 mars (« futures » AECO; « futures » Empress; et, ratio de compression) sert uniquement à établir la valeur du transport Empress à Dawn durant cette période de l'hiver.

Réponse :

Gaz Métro confirme.

La transaction d'achat pour la période du 1^{er} décembre au 31 mars utilisée au tableau 16 de la pièce Gaz Métro-12, Document 1, est un exemple d'une période d'achat visée au plan. Les achats à Dawn sont établis pour couvrir différentes périodes allant de 15 jours à six mois, selon les besoins identifiés au plan d'approvisionnement, tels que détaillés à la réponse 2.1. L'évaluation présentée au tableau 16 est donc effectuée pour chacun des blocs d'achat et ce, pour leur période respective.

Tel qu'indiqué à la preuve et illustré aux tableaux 16 et 18, l'information requise relative à une transaction donnée d'achat à Dawn est utilisée pour fonctionnaliser cet achat entre les services de fourniture, compression et transport Empress-Dawn pour la période considérée. Ce dernier élément est par la suite fonctionnalisé entre le transport et l'équilibrage en utilisant la valeur du transport annuel entre Empress et Dawn.

Question :

- 2.9** Pourquoi ne pas tout simplement obtenir les prix « futures » Empress et Dawn pour cette période de l'hiver des publications de février de TD Energy Trading Inc et de BP Canada Energy Company? Pourquoi est-il nécessaire d'obtenir des infos d'une tierce partie?

Réponse :

Tel que présenté à la réponse 2.1, les achats à Dawn couvrent différentes périodes. Ces périodes ne sont pas toutes disponibles dans les publications. Le fait de demander à une tierce partie de coter ces transactions correspond à l'utilisation d'une base similaire à la concrétisation de ces achats. D'ailleurs, certains de ces achats sont concrétisés avant le dépôt de la cause (référence Gaz Métro-4, Document 4) et les prix convenus sont alors considérés dans l'évaluation des coûts des différents services pour le dossier tarifaire.

Question :

- 2.10** À quoi sert la valeur de transport durant cette période de l'hiver dans la détermination des coûts d'équilibrage selon l'Option 2 proposée par Gaz Métro?

Réponse :

Veillez-vous référer à la réponse 2.8.

Question :

- 2.11** Est-ce que le coût de l'équilibrage correspond à l'écart entre la valeur du transport durant la période 1^{er} décembre au 31 mars et la valeur annuelle du transport?

Réponse :

Oui, pour cette transaction spécifique. Le coût fonctionnalisé à l'équilibrage pour une transaction donnée correspond à la différence entre la valeur du transport « Empress-Dawn » pour cette période et la valeur du transport « Empress-Dawn » sur une base annuelle.

Préambule :

Référence (iv)

Question :

- 2.11** Veuillez fournir la source de l'information qui permet d'établir la valeur du transport entre AECO et Empress au Tableau 19.

Réponse :

Tel que mentionné à la section 4.3.3 et plus précisément aux lignes 9 à 14, l'information quant à la composition du différentiel de lieu est obtenue auprès de la tierce partie pour chaque transaction d'achat.

La méthode de fonctionnalisation du différentiel de lieu, telle que présentée en exemple au tableau 16, a été effectuée pour l'ensemble des transactions d'achat à Dawn prévues à la Cause tarifaire 2011 et la valeur moyenne des coûts fonctionnalisés à chacun des services est présentée au tableau 19.

Ainsi, la composante fourniture de -0,021 \$/GJ représente le prix moyen du transport marché entre AECO et Empress, tel que projeté par les tierces parties pour chaque transaction prévue au plan.

L'annexe 1 présente le calcul détaillé de la fonctionnalisation du différentiel de lieu de l'ensemble des achats à Dawn pour l'année 2011.

Question :

- 2.12** Comment expliquer l'écart important entre le différentiel de lieu Dawn–Empress de 0,889\$/GJ (0,868+0,021) au Tableau 19 et le différentiel de 0,613\$/GJ au Tableau 17 pour la même période de 12 mois? Veuillez commenter le même type d'écart entre les différentiels aux Tableaux 22 et 23 du même document.

Réponse :

L'écart entre la valeur annuelle du transport « Empress-Dawn » (0,613 \$/GJ) et la valeur moyenne des achats selon les périodes visées (0,889 \$/GJ) résultent des variations importantes dans la valeur des achats à Dawn selon leur date d'évaluation. Tel qu'observé à l'annexe 1 ci-joint, les différentiels de lieu par transaction (colonne 7) varient de 0,70 \$/GJ à 1,25 \$/GJ avec une valeur moyenne pour les achats déjà concrétisés de 1,15 \$/GJ. Ceci a donc pour effet d'augmenter le différentiel moyen des achats à Dawn prévu à la Cause tarifaire 2011.

Question :

- 2.13** Est-ce que TD Energy Trading et BP Canada incluent le prix « futures » AECO dans leur publication? Pourquoi ne pas utiliser cette source d'information?

Réponse :

Les deux sources de référence publient quotidiennement les prix « futures » Aeco.

Afin de maintenir une base d'évaluation cohérente dans la fonctionnalisation du différentiel de lieu, Gaz Métro juge préférable d'utiliser les hypothèses de prix utilisées par la tierce partie pour établir le prix d'achat à Dawn en projection ou lors de la

concrétisation des achats, plutôt qu'une autre source externe qui n'a probablement pas les mêmes critères d'évaluation. Ceci permet ainsi d'éviter un biais dans la fonctionnalisation des coûts à la fourniture et à la compression en utilisant la source de référence qui a fourni le différentiel de lieu.

Il est à noter que Gaz Métro avait proposé en groupe de travail d'appliquer également la valeur du transport annuel qui aurait été fournie par la tierce partie au moment de la projection ou de la concrétisation des achats à Dawn. Toutefois, les participants ont demandé d'utiliser des références publiées pour déterminer cette valeur, d'où l'utilisation des sources TD Energy Trading Inc. et BP Canada Energy Company. Ceci peut créer un léger biais d'évaluation dans la fonctionnalisation entre le transport et l'équilibrage.

Question :

2.14 Veuillez reproduire les calculs des Tableaux 16 et 18 mais pour les Causes 2009, 2010 et 2012.

Réponse :

Gaz Métro ne dispose pas des informations pour reconstituer les éléments constituant le différentiel de lieu des achats contractés ou projetés à Dawn pour les causes tarifaires 2009 et 2010, projetés ou réels, tels qu'ils auraient été effectivement évalués. Toutefois, en utilisant certaines hypothèses, Gaz Métro a tout de même tenté de répartir les différentiels de lieu entre les services en respectant dans la mesure du possible la méthode proposée. Les hypothèses sont les suivantes :

- TD Energy Trading Inc. – Energy Daily a autorisé Gaz Métro à utiliser ses publications et en présenter les résultats, tout en spécifiant qu'elle n'assumait aucune responsabilité quant aux résultats découlant de l'utilisation de ses données;
- Les « futures » saisonniers disponibles dans les publications de TD Energy Trading Inc. – Energy Daily pour les journées où les transactions ont été projetées ou concrétisées ont été utilisés pour évaluer les « futures » AECO et Empress, selon le cas;
- Le ratio de compression qui aurait été projeté à chaque cause tarifaire, tel que calculé à la réponse 2.6 ci-dessus, est utilisé, les achats étant en grande majorité concrétisés avant le début de l'année financière, aucune autre base n'étant disponible; et
- La valeur du transport annuel, calculée à la réponse 2.6 ci-dessus, a été utilisée dans l'évaluation aux causes tarifaires.

Cause tarifaire 2009

Tableau 1 - Exemple de transaction

Période d'achat		Différentiel de lieu	"Future"	"Future"	Ratio de compr.	Transport AECO-Emp	Compr. marché	Transport Emp-Dawn
début	fin		AECO	Empress				
(1)	(2)	\$/GJ (3)	\$/GJ (4)	\$/GJ (5)	(6)	\$/GJ (7) = (5)-(4)	\$/GJ (8) = (5)x(6)	\$/GJ (9) = (3)-(7)-(8)
2008-12-01	2009-03-31	1,370	8,779	8,887	3,82%	0,108	0,339	0,923

Tableau 2 - Transport annuel

Période d'achat		"Future"	"Future"	Différentiel Emp-Dawn	Ratio de compr. *	Compr. Emp-Dawn	Transport Emp-Dawn
début	fin	Empress	Dawn				
(1)	(2)	\$/GJ (3)	\$/GJ (4)	\$/GJ (5) = (4) - (3)	\$/GJ (6)	\$/GJ (7) = (3)x(6)	\$/GJ (8) = (5)-(7)
2008-10-01	2009-09-30	7,915	8,844	0,929	3,82%	0,302	0,627

* moyenne TCPL 03/07 à 02/08

Tableau 3 - Exemple de transaction

Période d'achat		Différentiel de lieu	Fourniture	Compression	Transport et équilibrage	Transport	Équilibrage
début	fin		\$/GJ (4)	\$/GJ (5)	\$/GJ (6)		
(1)	(2)	\$/GJ (3)	Tab1, col 7	Tab1, col 8	\$/GJ (6)	\$/GJ (7)	\$/GJ (8)=(6)-(7)
2008-12-01	2009-03-31	1,370	0,108	0,339	0,923	0,627	0,296

Tableau 4 - Cause tarifaire 2009 projetée

Volume d'achat 2009 : 21 975 TJ
Prime d'achat à Dawn = AECO + différentiel de lieu

Différentiel de lieu	Fonctionnalisation par service				
	F	C	T & É	T	É
\$/GJ 1,307	0,108	0,334	0,865	0,627	0,238
000 \$ 28 715	2 367	7 343	19 005	13 778	5 227

Cause tarifaire 2010

Tableau 5 - Exemple de transaction

Période d'achat		Différentiel de lieu	"Future"	"Future"	Ratio de compr.	Transport AECO-Emp	Compr. marché	Transport Emp-Dawn
début	fin		AECO	Empress				
(1)	(2)	\$/GJ (3)	\$/GJ (4)	\$/GJ (5)	(6)	\$/GJ (7) = (5)-(4)	\$/GJ (8) = (5)x(6)	\$/GJ (9) = (3)-(7)-(8)
2009-12-01	2010-03-31	1,250	5,740	5,845	3,36%	0,105	0,196	0,949

Tableau 6 - Transport annuel

Période d'achat		"Future"	"Future"	Différentiel Emp-Dawn	Ratio de compr. *	Compr. Emp-Dawn	Transport Emp-Dawn
début	fin	Empress	Dawn				
(1)	(2)	\$/GJ (3)	\$/GJ (4)	\$/GJ (5) = (4) - (3)	\$/GJ (6)	\$/GJ (7) = (3)x(6)	\$/GJ (8) = (5)-(7)
2009-10-01	2010-09-30	6,360	7,398	1,038	3,36%	0,214	0,825

* moyenne TCPL 03/08 à 02/09

Tableau 7 - Exemple de transaction

Période d'achat		Différentiel de lieu	Fourniture	Compression	Transport et équilibrage	Transport	Équilibrage
début	fin		\$/GJ (4)	\$/GJ (5)	\$/GJ (6)		
(1)	(2)	\$/GJ (3)	Tab.5, col 7	Tab 5, col 8	Tab 6, col 8	\$/GJ (7)	\$/GJ (8)=(6)-(7)
2009-12-01	2010-03-31	1,250	0,105	0,196	0,949	0,825	0,124

Tableau 8 - Cause tarifaire 2010 projetée

Volume d'achat 2010 : 20 699 TJ
Prime d'achat à Dawn = AECO + différentiel de lieu

Différentiel de lieu	Fonctionnalisation par service					É
	F	C	T & É	T		
\$/GJ	1,266	0,105	0,196	0,965	0,825	0,140
000 \$	26 201	2 166	4 057	19 978	17 077	2 901

Cause tarifaire 2012

Tableau 9 - Exemple de transaction

Période d'achat		Différentiel de lieu	"Future"	"Future"	Ratio de compr.	Transport AECO-Emp	Compr. marché	Transport Emp-Dawn
début	fin		AECO	Empress				
(1)	(2)	\$/GJ (3)	\$/GJ (4)	\$/GJ (5)	(6)	\$/GJ (7) = (5)-(-4)	\$/GJ (8) = (5)x(6)	\$/GJ (9) = (3)-(7)-(8)
2011-12-01	2012-03-31	0,911	3,790	3,740	1,50%	-0,050	0,056	0,905

Tableau 10 - Transport annuel⁽¹⁾

Période d'achat		"Future"	"Future"	Différentiel Emp-Dawn	Ratio de compr. *	Compr. Emp-Dawn	Transport Emp-Dawn
début	fin	Empress	Dawn				
(1)	(2)	\$/GJ (3)	\$/GJ (4)	\$/GJ (5) = (4) - (3)	(6)	\$/GJ (7) = (3)x(6)	\$/GJ (8) = (5)-(7)
2011-10-01	2012-09-30	3,801	4,722	0,921	2,40%	0,091	0,830

Tableau 11 - Exemple de transaction

Période d'achat		Différentiel de lieu	Fourniture	Compression	Transport et équilibrage	Transport	Équilibrage
début	fin		\$/GJ (4)	\$/GJ (5)	\$/GJ (6)		
(1)	(2)	\$/GJ (3)	\$/GJ (4) Tab 9, col 7	\$/GJ (5) Tab 9, col 8	\$/GJ (6)	\$/GJ (7) Tab 10, col 8	\$/GJ (8)=(6)-(7)
2011-12-01	2012-03-31	0,911	-0,050	0,056	0,905	0,830	0,075

Tableau 12 - Cause tarifaire 2009 projetée⁽²⁾

Volume d'achat 2012 : 66 128 TJ
Prime d'achat à Dawn = AECO + différentiel de lieu

Différentiel de lieu		Fonctionnalisation par service				
		F	C	T & É	T	É
\$/GJ	0,957	-0,050	0,055	0,952	0,830	0,122
000 \$	63 315	-3 306	3 656	62 965	54 886	8 078

(1) : Information déposée à la pièce Gaz Métro-8, Document 14, page 4, ligne 9

(2) : Information déposée à la pièce Gaz Métro-8, Document 14, page 4, lignes 3 et 5

Question :

2.15 Veuillez reproduire les calculs aux Tableau 17 et 19 en utilisant la méthode Option 2 proposée par Gaz Métro et les données réelles observées durant la période du 1^{er} octobre 2009 au 30 septembre 2010 afin d'identifier le vrai coût d'équilibrage associé aux achats à Dawn.

Réponse :

La méthode de traitement en cours d'année serait la suivante :

1. La fonctionnalisation des achats à Dawn prévus ou concrétisés lors de la cause tarifaire serait maintenue. Ainsi, les coûts unitaires fonctionnalisés à la fourniture, la compression et le transport seraient utilisés pour répartir le différentiel de lieu convenu pour chaque transaction, le solde étant alors appliqué au service d'équilibrage.
2. Pour les nouvelles transactions d'achat à Dawn, en bloc ou spot, les coûts unitaires moyens fonctionnalisés à la fourniture, la compression et le transport lors de la cause tarifaire seraient utilisés pour répartir le différentiel de lieu convenu pour chaque transaction, le solde étant alors appliqué au service d'équilibrage.

Cette méthode a pour objectif de mettre en place un processus simple du suivi des achats à Dawn. L'approche a principalement comme effet de concrétiser la valeur du transport annuel à celle établie dans la cause tarifaire et de considérer la variation du différentiel de lieu entre la cause et le moment de concrétiser les achats comme de l'équilibrage.

Considérant la méthode d'application décrite ci-dessus, Gaz Métro a tenté reproduire les résultats en fin d'année financière 2010. Il s'agit d'une estimation, étant donné que Gaz Métro ne dispose pas des informations pour reconstituer les éléments constituant le différentiel de lieu des achats contractés, tels qu'ils auraient été effectivement évalués à la Cause tarifaire 2010.

Année financière 2010 (réel)

Tableau 1 - Exemple de transaction concrétisée le 4 mai 2009

Période d'achat		Différentiel de lieu	Transport AECO-Emp	Compr. marché	Transport Emp-Dawn
début	fin				
(1)	(2)	\$/GJ (3)	\$/GJ (4)	\$/GJ (5)	(6)
2009-12-01	2010-03-31	1,140	0,105	0,196	0,839

Tableau 2 - Transport annuel établi à la Cause tarifaire 2010

Période d'achat		"Future" Empress	"Future" Dawn	Différentiel Emp-Dawn	Ratio de compr. *	Compr. Emp-Dawn	Transport Emp-Dawn
début	fin	\$/GJ	\$/GJ	\$/GJ	\$/GJ	\$/GJ	\$/GJ
(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (4) - (3)	(6)	(7) = (3)x(6)	(8) = (5)-(7)
2009-12-01	2010-03-31	6,360	7,398	1,038	3,36%	0,214	0,825

Tableau 3 - Exemple de transaction concrétisée le 4 mai 2009

Période d'achat		Différentiel de lieu	Fourniture	Compression	Transport et équilibrage	Transport	Équilibrage
début	fin						
(1)	(2)	\$/GJ (3)	\$/GJ (4)	\$/GJ (5)	\$/GJ (6)	\$/GJ (7)	\$/GJ (8)=(6)-(7)
			Tab 9, col 7	Tab 9, col 8		Tab 10, col 8	
2009-12-01	2010-03-31	1,140	0,105	0,196	0,839	0,825	0,014

Tableau 4

Volume d'achat réel 2010 : 24 443 TJ
 Prime d'achat à Dawn = AECO + différentiel de lieu

Différentiel de lieu	Fonctionnalisation par service					
	F	C	T & É	T	É	
\$/GJ	1,113	0,105	0,196	0,812	0,825	-0,013
000 \$	27 202	2 557	4 791	19 854	20 166	-312

Préambule :

« Le calcul des coûts d'équilibrage associés aux achats à Dawn se fait à partir de prévisions de prix et de différentiel de lieu provenant de différentes sources. De plus, on utilise la ratio de gaz de compression de TransCanada pour l'année précédente dans un calcul et la prévision d'une tierce partie dans un autre calcul. »

Question :

- 2.16** Gaz Métro prévoit-elle refaire ce calcul à partir de données réelles en fin d'année afin de bien identifier les vrais coûts d'équilibrage associés aux achats à Dawn? Veuillez expliquer comment seront traités les écarts qui en résulteront?

Réponse :

Gaz Métro ne prévoit pas refaire la fonctionnalisation des coûts entre les services en fin d'année, étant donné l'approche préconisée en cours d'année pour fonctionnaliser les achats à Dawn, tel que mentionné à la réponse précédente.

Étant donné que le différentiel de lieu fourni par la tierce partie ainsi que les projections des prix pour AECO, Empress et le taux de compression sont demandés en même temps, Gaz Métro juge que la portion imputée à la fourniture et à la compression représente adéquatement la valeur implicite dans le différentiel de lieu correspondant au prix d'achat projeté ou concrétisé. En ce qui concerne la répartition du solde entre le transport et l'équilibrage, l'évaluation du prix annuel au moment de la projection à la cause tarifaire est également une valeur raisonnable. Ainsi, la méthode de fonctionnalisation proposée reflète le contexte et la valeur des différentes composantes au moment de la projection de ces achats.

De plus, considérant que plus de 75 % des achats à Dawn ont été contractés avant le dépôt de la Cause tarifaire 2012 et que le différentiel de lieu est raisonnable, Gaz Métro juge qu'il n'y a pas lieu d'effectuer un ajustement en fin d'année.

Cette approche entraînera inévitablement des variations entre les coûts imputés à chaque service et ceux projetés à la cause tarifaire. Le différentiel des coûts réalisés par rapports aux coûts budgétés sera donc capté à même le trop-perçu et/ou manque à gagner en fin d'exercice.

Ce constat n'est toutefois pas unique à la méthode proposée, il en est de même avec la méthode actuelle de fonctionnalisation des achats à Dawn ou pour toutes projections de coûts qui ne se réalisent pas telles que prévues.

Préambule :

Référence (v)

« Le transport étant fixé au prix du marché annuel, le solde du différentiel de lieu est appliqué au service d'équilibrage. Cette approche a l'avantage de reconnaître la différence d'un achat qui serait contracté uniformément à l'année à celui spécifique sur une période (effet saisonnier). Le différentiel serait alors considéré comme des coûts d'équilibrage. Cet aspect n'est pas reconnu sous l'option 1, la valeur saisonnière étant conservée au service de transport. Il est à noter que ce processus est similaire à l'application qui a été mise en place à la Cause tarifaire 2008 pour la portion équilibrage qui est incluse dans le prix de fourniture, soit une comparaison des achats réels versus des achats uniformes sur l'année, la différence étant considérée comme un coût d'équilibrage. »

Question :

- 2.17** Pour identifier en fin d'année les vrais coûts d'équilibrage associés aux achats à Dawn, veuillez commenter s'il serait approprié d'appliquer les prix spot mensuels réels à Dawn aux deux profils d'achat identifiés dans la référence ci-dessus, la différence des coûts étant considérée comme le vrai coût d'équilibrage.

Réponse :

Le prix des achats à Dawn est fixé selon l'indice AECO auquel s'ajoute un différentiel de lieu. Ainsi, à la base, le différentiel de lieu est constitué de deux éléments : le transport entre AECO et Dawn et la compression.

Exception faite des composantes F et C, la méthode de fonctionnalisation des achats à Dawn proposée par Gaz Métro a pour effet de déterminer la partie transport incluse dans le différentiel de lieu, qui en constitue la grande partie, et d'en dériver l'équilibrage.

La compréhension de Gaz Métro quant à la méthode proposée par l'ACIG aurait pour effet de déterminer la partie équilibrage incluse dans le différentiel de lieu, et de dériver le transport.

De prime abord, la proposition semble simple d'application mais comporte quelques inconvénients, dont notamment les suivants :

1. Étant donné que le différentiel de lieu est principalement un concept de transport, il semble contre-intuitif que l'élément de base pour fonctionnaliser ces achats soit l'évaluation de l'équilibrage – un concept spécifique à Gaz Métro;
2. L'utilisation des prix réels à Dawn n'est pas en soi une bonne référence. En effet, les prix réels à Dawn comportent implicitement une partie « fourniture ». Or, il existe déjà un mécanisme qui traite de la partie « équilibrage » incluse dans le prix de fourniture qui considèrent entre autres, les achats à Dawn (réf : Gaz Métro-8, Document 13);
3. L'utilisation des prix réels à Dawn (ou le différentiel de lieu réel afin de considérer le point 2 ci-dessus) ne reflète pas le prix des achats réalisés par Gaz Métro. Étant donné que Gaz Métro concrétise une bonne partie de ces achats avant le début de l'année financière, les valeurs inhérentes de F, C, T et É au moment de la concrétisation des achats ne sont pas les mêmes que celles découlant de l'utilisation des prix réels sur l'année financière; et
4. L'évaluation d'un ajustement entre les coûts réels et les coûts projetés lors du rapport annuel, tel qu'appliqué pour le transfert des coûts de la fourniture à l'équilibrage, a pour effet de décaler de deux ans l'application du correctif, soit le dossier tarifaire suivant le dépôt du rapport annuel. Ceci a pour effet d'appliquer l'ajustement à une autre génération de clientèle.

Ce traitement implique également la création d'un compte de frais reportés afin de permettre la gestion du suivi comptable de cet ajustement.

Un ajustement en fin d'année peut entraîner une fluctuation des coûts transférés entre les services de transport et équilibrage, tel qu'il est observé dans le processus du transfert des coûts de la fourniture à l'équilibrage.

Considérant ces différents éléments, Gaz Métro juge qu'une telle application n'améliorerait pas nécessairement la fonctionnalisation des achats à Dawn.

Question :

- 2.18 a)** Veuillez appliquer l'approche décrite à la Question 2.17 aux réels pour la période du 1^{er} octobre 2009 au 30 septembre 2010;
- b)** Veuillez comparer le coût d'équilibrage qui en découle avec le coût identifié en réponse à la question 2.15.

Réponse :

L'annexe 2 illustre l'approche décrite à la question 2.17 modifiée pour refléter le différentiel de lieu et non les prix réels à Dawn.

En effet, les prix réels à Dawn comportent implicitement une partie « fourniture ». Or, il existe déjà un mécanisme qui traite de la partie équilibrage incluse dans le prix de fourniture (réf : Gaz Métro-8, Document 13).

TD Energy Trading Inc. – Energy Daily a autorisé Gaz Métro à utiliser ses publications et en présenter les résultats, tout en spécifiant qu'elle n'assumait aucune responsabilité quant aux résultats découlant de l'utilisation de ses données.

Préambule :

« Le coût d'équilibrage associé aux achats à Dawn devrait diminuer au fur et à mesure que le profil d'achat s'approche du profil d'achat uniforme durant l'année. Les achats à Dawn durant l'exercice 2010 furent de beaucoup inférieurs aux achats prévus dans la Cause 2012. »

Question :

- 2.19** Veuillez répéter l'exercice à la Question 2.18 a) mais en utilisant le profil d'achat à Dawn prévu dans la Cause 2012 et identifier le coût d'équilibrage qui en découle.

Réponse :

L'annexe 3 présente les résultats de l'exercice demandé modifiée pour refléter le différentiel de lieu et non le prix réels à Dawn.

Annexe 1 (question 2.11.2) CAUSE TARIFAIRE 2011 - DÉCISION D-2010-144
FONCTIONNALISATION DES ACHATS DE FOURNITURE PRÉVUS À DAWN - OPTION 2

Contrat	Début	Fin	Débit	Total	Date info	Différentiel de lieu	Évaluation des prix pour la période						Service	
							Aeco	Empress	Ratio Comp.	Fourniture (=Transport Aeco-Emp.)	Compr.	Transport période	Transport	Équilib.
(1)	(2)	(3)	(GJ/jr) (4)	(GJ) (5)	(6)	(\$/GJ) (7)	(\$/GJ) (8)	(\$/GJ) (9)	(\$/GJ) (10)	(\$/GJ) (11) =(9)-(8)	(\$/GJ) (12) =(9)*(10)	(\$/GJ) (13) =(7)-(11)-(12)	(\$/GJ) (14)	(\$/GJ) (15) =(13)-(-14)
Transactions contractées														
Contrat 1	2010-12-01	2011-03-31	20 000	2 420 000	2007-05-30	1,215	8,29	8,43	3,87%	0,140	0,326	0,749	0,481	0,268
Contrat 2	2010-12-01	2011-03-31	20 000	2 420 000	2007-07-18	1,220	7,83	7,97	3,94%	0,140	0,314	0,766	0,481	0,285
Contrat 3	2010-12-01	2011-03-31	5 000	605 000	2008-05-09	1,350	9,16	9,29	2,62%	0,130	0,243	0,977	0,481	0,496
Contrat 4	2010-12-01	2011-03-31	5 000	605 000	2008-05-16	1,360	9,17	9,30	2,62%	0,130	0,244	0,986	0,481	0,505
Contrat 5	2011-01-01	2011-02-28	5 000	295 000	2008-05-29	1,370	9,16	9,29	2,62%	0,130	0,243	0,997	0,481	0,516
Contrat 6	2010-12-01	2011-03-31	5 000	605 000	2008-05-29	1,370	9,16	9,29	2,62%	0,130	0,243	0,997	0,481	0,516
Contrat 7	2010-12-01	2011-03-31	5 000	605 000	2008-05-29	1,360	9,16	9,29	2,62%	0,130	0,243	0,987	0,481	0,506
Contrat 8	2011-01-01	2011-03-31	5 000	450 000	2008-06-13	1,375	9,96	10,09	1,44%	0,130	0,145	1,100	0,481	0,619
Contrat 9	2010-12-01	2011-03-31	5 000	605 000	2008-06-16	1,380	10,06	10,19	1,44%	0,130	0,147	1,103	0,481	0,622
Nouvelles transactions														
TRX1-2011	2011-01-01	2011-02-28	20 000	1 180 000	2010-03-12	0,710	5,08	5,00	2,86%	-0,080	0,143	0,647	0,481	0,166
TRX-2-2011	2011-01-01	2011-03-31	24 000	2 160 000	2010-03-12	0,710	5,04	4,97	2,86%	-0,070	0,142	0,638	0,481	0,157
TRX-3-2011	2010-12-01	2011-03-31	81 000	9 801 000	2010-03-12	0,675	5,02	4,95	2,86%	-0,070	0,142	0,603	0,481	0,123
TRX-4-2011	2011-04-01	2011-07-31	14 000	1 708 000	2010-03-12	0,650	4,76	4,71	2,86%	-0,050	0,135	0,565	0,481	0,084
TRX-5-2011	2011-04-01	2011-09-30	16 000	2 928 000	2010-03-12	0,650	4,81	4,76	2,86%	-0,050	0,136	0,564	0,481	0,083
TRX-6-2010	2011-04-01	2011-04-15	80 000	1 200 000	2010-03-12	0,700	4,72	4,67	2,86%	-0,050	0,134	0,616	0,481	0,135
TRX-7-2010	2010-12-01	2011-03-31	13 000	1 573 000	2010-03-12	0,750	5,02	4,95	2,86%	-0,070	0,142	0,678	0,481	0,197
TRX-8-2011 *	2010-12-01	2011-03-31	29 500	3 569 500	2010-07-20	0,900	4,54	4,47	2,46%	-0,070	0,110	0,860	0,481	0,379
TRX-9-2011 *	2011-04-01	2011-09-30	25 000	4 575 000	2010-07-20	0,960	4,41	4,35	2,46%	-0,060	0,107	0,913	0,481	0,432
Spot à Dawn				1 740 657		0,698				-0,073	0,142	0,629	0,481	0,148
TOTAL				39 045 157		33 882 033				-817 893	6 369 178	28 330 748	18 780 720	9 550 028
Coût unitaire moyen (\$/GJ)						0,868				-0,021	0,163	0,726	0,481	0,245

* Suite à la décision D-2010-144

Annexe 2 (question 2.18)

IMPACT DU PROFIL D'ACHAT À DAWN - ANNÉE 2010 & PRIX 2010

	oct-09	nov-09	déc-09	janv-10	févr-10	mars-10	avr-10	mai-10	juin-10	juil-10	août-10	sept-10	HIVER (nov à mars)	ETE	TOTAL	
	31	30	31	31	28	31	30	31	30	31	31	30	TJ	TJ	365	
	TJ	TJ	TJ	TJ	TJ	TJ	TJ	TJ	TJ	TJ	TJ	TJ	TJ	TJ	TJ	
PROFIL D'ACHAT À DAWN																
1	Profil d'achat mensuel à Dawn	300	830	4 526	6 520	5 516	5 301	1 200	0	0	0	250	22 693	1 750	24 443	
2	Ratio du total annuel	5,2%	6,1%	11,5%	13,2%	12,4%	11,7%	9,1%	7,1%	6,9%	7,0%	5,0%	4,8%			
3	Selon profil d'achat uniforme	2 070	2 004	2 070	2 070	1 870	2 070	2 004	2 070	2 004	2 070	2 004	10 085	14 292	24 377	
		8,5%	8,2%	8,5%	8,5%	7,7%	8,5%	8,2%	8,5%	8,2%	8,5%	8,2%				
COÛTS DES ACHATS DE FOURNITURE																
DIFFÉRENTIEL DE LIEU DAWN-AECO																
4	2009-2010 \$/GJ	0,21	0,16	0,67	0,67	0,61	0,58	0,67	0,82	1,04	1,34	1,36	0,80	0,617	0,610	0,617
5																
6	COÛTS DES ACHATS (000 \$)															
7	Selon profil d'achat mensuel	64	134	3 044	4 340	3 392	3 098	803	0	0	0	200	14 008	1 067	15 075	
8	Selon profil d'achat uniforme	440	323	1 392	1 378	1 150	1 210	1 341	1 695	2 092	2 772	2 814	5 453	12 758	18 211	
9	PORTION ÉQUILIBRAGE														-3 136	

prix annuel

Annexe 3 (question 2.19)

IMPACT DU PROFIL D'ACHAT À DAWN - PROJECTION 2012 & PRIX 2010

	oct-11 31 TJ	nov-11 30 TJ	déc-11 31 TJ	janv-12 31 TJ	févr-12 29 TJ	mars-12 31 TJ	avr-12 30 TJ	mai-12 31 TJ	juin-12 30 TJ	juil-12 31 TJ	août-12 31 TJ	sept-12 30 TJ	HIVER (nov à mars) TJ	ETE TJ	TOTAL 365 TJ	
PROFIL D'ACHAT À DAWN																
1	Profil d'achat mensuel à Dawn	960	3 953	8 215	9 533	8 918	8 370	6 280	4 712	4 560	4 712	3 007	2 910	38 988	27 141	66 128
2	Ratio du total annuel	5,2%	6,1%	11,5%	13,2%	12,4%	11,7%	9,1%	7,1%	6,9%	7,0%	5,0%	4,8%			
3	Selon profil d'achat uniforme	5 601 8,5%	5 420 8,2%	5 601 8,5%	5 601 8,5%	5 240 7,9%	5 601 8,5%	5 420 8,2%	5 601 8,5%	5 420 8,2%	5 601 8,5%	5 420 8,2%	27 463	38 665	66 128	
COÛTS DES ACHATS DE FOURNITURE (\$)																
DIFFÉRENTIEL DE LIEU DAWN-AECO																
4	2009-2010 \$/GJ	0,21	0,16	0,67	0,67	0,61	0,58	0,67	0,82	1,04	1,34	1,36	0,80	0,587	0,949	0,735
5																
6	COÛTS DES ACHATS (000 \$)															
7	Selon profil d'achat mensuel	204	636	5 525	6 345	5 484	4 891	4 204	3 859	4 761	6 309	4 087	2 329	22 882	25 752	48 634
8	Selon profil d'achat uniforme	1 191	873	3 767	3 728	3 222	3 273	3 629	4 587	5 660	7 499	7 612	4 338	14 863	34 515	49 378
9	PORTION ÉQUILIBRAGE															
																-744

prix annuel